

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN DOCTORAT 2020/2021

Cette procédure concerne également les doctorants dont la soutenance de thèse est prévue entre octobre et décembre 2020 ou qui souhaitent suspendre leurs travaux (césure).

A téléverser dans le dossier SIGED :

- La copie du justificatif de ressources financières
- A partir de la 3^{ème} année : Le Rapport d'entretien du Comité de Suivi Individuel

A votre convenance :

- ✓ **Soit en version numérisée par voie électronique à rentree.doctorants@ens-lyon.fr en précisant dans l'objet « Réinscription : Nom, Prénom - Discipline du doctorat concernée »**
- ✓ **soit par voie postale à :**
ENS de Lyon - Service des Etudes et de la Scolarité - Bureau du 3^{ème} cycle,
D2-207
Site Descartes - 15 Parvis René Descartes - BP 7000 - 69342 LYON CEDEX 07
- Justificatif d'identité :
 - Copie de votre Carte Nationale française d'Identité (recto-verso) ou copie du passeport (dont visa) **en cours de validité**
 - Copie de votre carte de séjour (recto-verso) **en cours de validité**
- Copie de l'attestation d'affiliation à la Sécurité Sociale ou copie de la carte vitale ou copie de la carte européenne d'assuré social
- Attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus : CVEC (à régler en ligne sur le site du CROUS) : <http://www.etudiant.gouv.fr/>
- Si thèse en cotutelle :
 - Copie de la convention de cotutelle signée (en 2^{ème} année) ou de l'avenant en cours (à partir de la 4^{ème} année)
 - Justificatif de paiement des droits universitaires dans l'établissement partenaire si exonération à l'ENS de Lyon
 - Certificat de scolarité de l'université étrangère
- Si thèse en codirection : copie de la convention signée par toutes les parties avant la fin de la première année d'inscription
- Si soutenance avant fin décembre 2020 : PST complété et signé
- Si demande de césure : formulaire de césure complété, daté et signé par les directions de thèse, de laboratoire et de l'Ecole Doctorale

Pour tout document rédigé dans une autre langue que le français, une traduction en français, certifiée conforme à l'original ou effectuée par un traducteur assermenté devra être fournie.

